

TRIER,
ON A TOUT À
Y GAGNER !



GUIDE DU COMPOSTAGE

1, 2, 3, compost !



ÉDITO

1, 2, 3... COMPOST !

L'équipe du SICED Bresse Nord vous accompagne sur la voie du développement durable.

Vos gestes de tri des biodéchets contribuent à la préservation des ressources naturelles et de notre environnement.

À travers ce guide du compostage, le SICED Bresse Nord, en collaboration avec les 46 communes de son territoire, vous donne les informations pour vous lancer dans le compostage. Fonctionnement, avantages, astuces...



UN BIOSEAU OFFERT !

Pour vous lancer dans le tri des biodéchets, le SICED Bresse Nord vous offre un bioseau !

D'une capacité de 7 litres, il vous sera utile pour trier et transporter les déchets compostables de la cuisine. Vous pouvez venir le chercher sans réservation, aux heures d'ouverture du SICED, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (un bioseau par foyer maximum).

LE COMPOSTAGE, KÉZAKO ?

Le compostage désigne le **processus de décomposition naturelle des déchets organiques** par l'action conjointe de l'air, des micro-organismes (bactéries, champignons) et de la microfaune (vers de terre, insectes divers).

Après **9 mois de fermentation**, cette décomposition donne **un compost mûr, riche en humus et fertile pour le sol, comparable à du bon terreau.**

C'est la solution de valorisation des biodéchets parfaite si l'on dispose d'un jardin.

Qu'est-ce qu'un déchet organique ?

DÉCHETS ALIMENTAIRES Restes de repas ou de préparation de repas, aliments non consommés et périmés : fruits, légumes, épluchures, coquilles d'œufs, pain, pâtes...

DÉCHETS DE JARDIN Tontes de pelouses, feuilles mortes, tailles d'arbustes, autres déchets végétaux.



LE COMPOSTAGE, C'EST PAS DES SALADES !






Le savez-vous ?

Actuellement, **30 % du contenu de nos ordures ménagères est constitué de déchets compostables** (résidus alimentaires, épluchures, marc de café) que nous pourrions éviter de jeter dans nos poubelles...

Sur le territoire du SICED, ce sont environ **1 100 tonnes de déchets** par an que l'on pourrait ainsi valoriser.

Le compost, un vrai trésor !

Alliant avantages écologiques et économiques, le compost est un véritable or vert :

-  Il **enrichit et fertilise** les sols.
-  En paillage/surfaçage, il **contribue à limiter le dessèchement** du sol.
-  En réduisant la quantité de déchets à collecter et à enfouir, il **contribue à limiter le coût de traitement des ordures ménagères.**
-  Il fait **économiser l'achat d'engrais** et fertilisants.
-  Il **permet de réduire l'odeur de la poubelle** d'ordures ménagères et la présence d'insectes nuisibles.

3 OPTIONS POUR RÉPONDRE À TOUTES LES CONFIGURATIONS !

Le composteur individuel

C'est la solution pour assurer soi-même le traitement des biodéchets à domicile. Pas besoin de jardiner ou d'avoir un potager : le compost obtenu peut s'utiliser simplement au pied d'une haie !

LE PETIT +

Le couvercle permet de contrôler l'humidité en fonction de la météo.

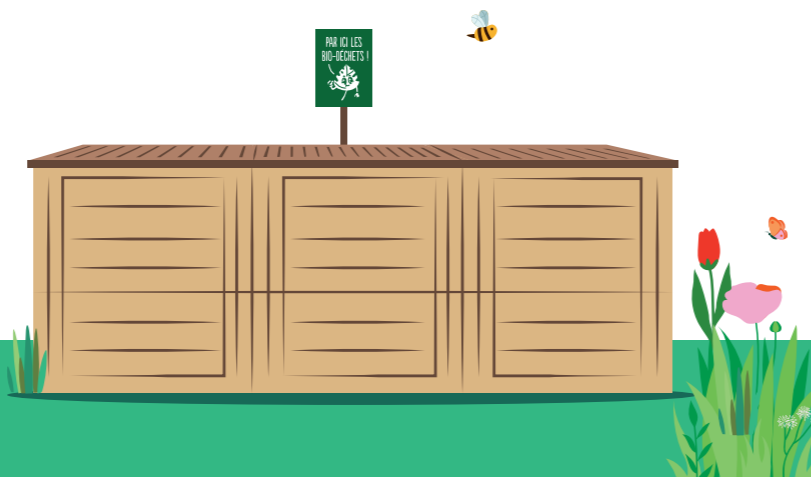
ASTUCE

Pensez à garder de l'espace autour de votre composteur pour faciliter le brassage et le retrait du compost mûr 1 à 2 fois par an.

Le composteur partagé

Si vous n'avez pas de jardin ou vivez en habitat collectif, une placette de compostage collectif existe peut-être déjà près de chez vous. C'est une solution collective sur le même principe avec 3 bacs groupés :

- un bac de **stockage** pour la matière sèche (broyat) à ajouter aux déchets de cuisine pour en absorber l'excès d'humidité.
- un bac d'**apport** où les déchets de cuisine sont déposés en mélange avec du broyat, ajouté à chaque apport de déchets.
- un bac de **maturation**, pour transvaser et stocker le contenu du bac d'apport quand il est plein ou semi-mature (3 à 4 mois).



DANS UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU PARTAGÉ...



JE METS (EN VRAC) :



Déchets de préparation :
épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, thé...



Cartons et papiers non imprimés et en petits morceaux : mouchoirs en papier, boîtes d'œufs...



Fruits & légumes abîmés, aliments périmés sans emballage



Déchets du jardin :
fleurs fanées, tontes de pelouse séchées, feuilles mortes, petit bois, broyat, mauvaises herbes mortes



Restes de repas :
pelures de fruits, noyaux, coques de noix...
... et en quantité très limitée :
restes d'assiettes, pâtes, riz, pain



JE NE METS PAS :



Viande, poisson, fromage, ail & oignon



Huiles de friture



Produits chimiques



Cailloux, sable, verre, litières minérales d'animaux, charbon & cendres



Végétaux malades et mauvaises herbes montées en graines



Produits d'hygiène, emballages plastiques, textiles, magazines

ATTENTION

- **Tontes :** laissez l'herbe sécher, puis intégrez-la par petites quantités. Privilégiez le *mulching*, qui consiste à laisser l'herbe tondue sur place.
- **Liseron, lierre et autres mauvaises herbes :** laissez-les sécher pour les tuer avant de les mettre au compost.
- **Les cendres** risquent d'asphyxier votre compost, épandez-les dans votre jardin.

Les bio-bornes

Vous n'avez pas accès aux 2 premières options ? Une autre solution existe : les biobornes !

12 biobornes sont à votre disposition sur tout le territoire afin de vous permettre de trier vos biodéchets et ainsi systématiser le tri en complétant l'offre proposée en points d'apport volontaire.

Les déchets collectés en biobornes sont valorisés par l'unité de méthanisation et compostage COMETH Biométhane. **15 % du compost produit est utilisé sur le territoire du SICED** et la totalité valorisée sur les départements de la Saône-et-Loire et Sud Côte-d'Or.

LES PETITS +

→ **Les biobornes acceptent tous les restes organiques sans emballage**, y compris carnés (viandes, poissons, croûtes de fromage, œufs) et les serviettes en papier, **sans limite !**

→ Elles sont **accessibles** aux Personnes à Mobilité Réduite.

→ Elles sont **anti-odeur** : leur contenu est isolé par 3 couches et **collecté chaque semaine** dès les premières températures élevées (toutes les 2 semaines en hiver).



12 biobornes à votre disposition



DANS LES BIOBORNES SICED EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



JE METS (EN VRAC OU DANS UN SAC KRAFT) :



Déchets de préparation :
épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, thé...



Cartons et papiers non imprimés : mouchoirs en papier, boîtes d'œufs...



Tous fruits & légumes abîmés et tous aliments périmés sans emballage



Déchets du jardin (en quantité limitée) :
tontes de pelouse, feuilles mortes, petit bois, broyat, sciure de bois, tous déchets du potager et mauvaises herbes



Restes de repas : restes d'assiettes dont viandes et poissons, croûtes de fromage, pâtes, riz, pain, noyaux, coques de noix, pelures de fruits y compris d'agrumes, etc.



JE NE METS PAS :



Litières minérales d'animaux, cailloux, sable, verre, charbon & cendres



Produits d'hygiène, emballages plastiques, textiles, magazines



Huiles de friture



Produits chimiques

! ATTENTION

→ **Les sacs en plastique sont formellement interdits!** Toutefois les sacs en papier et sacs expressément labellisés "OK Compost" sont autorisés.

JE COMPOSTE, UN PEU, BEAUCOUP, À LA FOLIE...



Fragmenter, mélanger & aérer

- À chaque nouvel apport, **décompactez** les déchets en les **étalant** sur votre compost.
- Une à deux fois par semaine, **aérez votre compost** en **mélangeant la partie supérieure** à l'aide d'une fourche.

! ATTENTION

Cette opération est très importante : sans air, les déchets organiques dégagent du méthane, malodorant, et puissant gaz à effet de serre. **Aucune mauvaise odeur ne se dégage d'un compost bien portant/aéré.**




Vérifier & contrôler l'humidité

- Si votre compost est **trop sec, arrosez**.
- S'il est **trop humide, ajoutez des matières sèches** (broyat, feuilles mortes, cartons bruns, notamment les boîtes à oeufs).

ASTUCE

Serrez le compost dans votre poing pour vérifier son humidité : aucun jus ne doit couler et il ne doit pas non plus s'effriter.




Équilibrer les apports

La faune du sol a besoin d'**apports de matières variées**. Pour un compost équilibré, il faut qu'il soit composé à **2/3 d'azote et 1/3 de carbone** !

- **matières azotées, dites "matières vertes" :** déchets de préparation de cuisine et déchets verts du jardin (tontes, fleurs fanées...)
- **matières carbonées dites "matières brunes" :** déchets végétaux ligneux (brindilles, broyat de taille de haie, feuilles mortes, coques de noix...) et produits à base de bois (essuie-tout, carton...)

MATIÈRES ORGANIQUES	AZOTE	CARBONE
Épluchures de fruits et de légumes	++	
Légumes et fruits entiers	++	+
Coquilles d'oeufs	++	
Déchets carnés, plumes	+++	
Fleurs fanées	+++	
Tontes de pelouse	+++	
Feuilles mortes		+++
Coques (noix, pistaches)		+++
Brindilles, branchages		+++
Papier & carton (non imprimés)		+++

COMMENT UTILISER MON COMPOST ?

Compost jeune

À partir de **3-4 mois**, il peut s'utiliser en **paillage** au pied des arbres, arbustes et haies.










Compost mûr

À partir de **9 mois**, il s'utilise pour :

- les **semis et plantations** du potager,
- épandu en surface et griffé lors des **plantations d'arbres, arbustes,**
- ou encore pour le **rempotage** de plantes d'intérieur.



UN PROBLÈME ?... UNE SOLUTION !

QUOI ?	POURQUOI ?	IL Y A TOUJOURS UNE SOLUTION !
 Décomposition trop lente	Compost trop sec ou trop humide	Arrosez & ajoutez des matières vertes Ajoutez des éléments plus grossiers et des matières brunes & aérez
 Mauvaises odeurs passagères	Déchets de cuisine laissés sur le dessus	Remuez et recouvrez de matières sèches (broyat/feuilles)
 Odeur putride persistante	Manque d'aération	Remuez & mélangez avec des matières sèches (feuilles, brindilles...)
 Mouches, moucheron	Déchets de cuisine laissés sur le dessus	Remuez & recouvrez de matières sèches (broyat/feuilles)
 Fourmière ou champignons blanchâtres dans le compost	Compost trop sec	Arrosez & ajoutez des matières vertes (cf. exemples matières organiques azotées page précédente)
 Gros vers blancs	Ces larves décomposent la matière	Vérifiez page ci-contre qu'il s'agit bien de larves de cétéoine, auquel cas laissez-les dans le compost
 Composteur trop petit	Composteur plein	Prenez un second composteur, videz le dessous du contenu de votre composteur pour l'utiliser, ou valorisez le surplus de déchets organiques en paillage

QUI HABITE DANS MON COMPOST ?



Le lombric



Le cloporte



La larve de mouche soldat noire



Le collembole



La larve de carabe



Le perce-oreille



Le scolopendre

→ **La présence d'insectes en nombre dans le compost est tout à fait normale!** C'est signe d'un compost en bonne santé et cela ne doit en aucun cas vous inquiéter. Seule la présence de moucheron en surnombre ou de mauvaises odeurs doivent vous alerter. Reportez-vous au tableau à droite ou contactez Lionel en cas de doute (cf contact au dos).

 **ATTENTION À NE PAS LES CONFONDRE !**



La larve de cétéoine

petite tête par rapport au corps, petites pattes + blanches



La larve de hanneton

grosse tête par rapport au corps, grandes pattes + crème/jaune

Contrairement aux larves de cétéoine, **les larves de hannetons causent des dégâts au jardin et doivent être retirées du compost.**



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Lionel & Anaïs sont disponibles pour vous informer et vous accompagner dans le tri à la source de vos biodéchets.

LIONEL, notre Guide-composteur, vous accompagne dans l'installation, la mise en route et la prise en main de votre composteur. C'est lui qui dispense la formation (obligatoire) d'une vingtaine de minutes que vous aurez à suivre pour l'achat de votre composteur au SICED Bresse Nord. Il assure également un suivi personnalisé à domicile, sur demande.

Contact : 07 56 36 06 18 • biodechets@sicedbressenord.fr



ANAÏS, notre Référente biodéchets, assure le suivi de la commande de votre composteur individuel et vous accueille lors du rendez-vous pour le récupérer. Elle assure également la partie administrative du suivi personnalisé à domicile.

Contact : 03 85 76 98 45 • biodechets@sicedbressenord.fr



LE SICED BRESSE NORD EN DÉTAIL

Né en 1981 d'une volonté commune de mutualiser les moyens matériels, financiers et humains afin de réduire les charges financières des communes adhérentes, le Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Élimination des Déchets de la Bresse du Nord (SICED Bresse Nord) regroupe aujourd'hui **46 communes**, essentiellement rurales, soit plus de **30 375 habitants**.

Basé à Serley, son territoire est très vaste : il s'étend aux frontières du Jura, de la côte chalonnaise, de la Côte d'Or et aux portes du Louhannais. Le Syndicat gère par ses propres moyens la **collecte de déchets**, les **6 déchèteries**, un quai de transfert et la collecte sélective des **74 points d'apport volontaire**.

DES QUESTIONS ? DES CONSEILS ?

03 85 76 98 45

biodechets@sicedbressenord.fr

SICED Bresse Nord • 391 rue des Autelins • 71310 SERLEY

www.siced-bresse-nord.fr

Financé par :

